

### Immatriculation au Registraire des entreprises du Québec

Avant de demander un permis à l'Office, vous devez immatriculer votre entreprise au [Registraire des entreprises du Québec](#). Si des changements doivent être apportés à votre immatriculation, il est souhaitable de les faire dans le site Web du Registraire **avant** de demander votre permis.

#### DOCUMENTS REQUIS

Veillez vous assurer d'inclure les documents suivants dans votre envoi et de les transmettre à l'adresse figurant au bas de cette page. L'absence d'un ou des documents retardera la délivrance du permis. Une demande de délivrance de permis n'est réputée reçue que si elle contient tous les renseignements requis, les droits exigibles et les documents requis :

- Formulaire *Demande de permis de commerçant itinérant* complété.
- Le paiement des droits, couvrant le coût du permis. Si le paiement est effectué par chèque, le faire à l'ordre du ministre des Finances. La date figurant sur le chèque devrait correspondre à la date d'envoi de la demande de permis. Veuillez vous référer au document *Grille des tarifs et cautionnements* ou aux [tarifs](#) présentés dans le site Web de l'Office.
- Original du cautionnement au montant requis. Veuillez vous référer au document *Grille des tarifs et cautionnements* ou aux [tarifs](#) présentés dans le site Web de l'Office. Voir la section Cautionnement ci-dessous pour plus d'information sur le cautionnement à fournir.
- Formulaire *Engagement du commerçant*, dans le cas où le cautionnement est fourni sous forme d'obligation au porteur ou en espèces.

#### CAUTIONNEMENT

Le cautionnement prévu est exigé pour garantir une certaine protection des consommateurs. Il pourra éventuellement servir à indemniser les consommateurs en cas de fermeture du commerce ou de faillite du commerçant, de non-exécution des travaux ou de violation d'autres dispositions de la Loi. Le cautionnement doit être fourni selon l'une ou l'autre des formes suivantes :

- Police de cautionnement individuel : Le cautionnement peut être obtenu auprès d'une compagnie d'assurances.
- Obligation au porteur : Le cautionnement sera conservé par le ministre des Finances. Vous devez remplir le formulaire d'engagement du commerçant. À fréquence régulière, une évaluation de la valeur marchande de l'obligation sera faite. Si cette valeur s'avérait inférieure au cautionnement requis, vous serez appelé à parfaire le cautionnement exigé. Veuillez prendre note que l'obligation restera en notre possession 3 ans après la date d'échéance du permis.
- En espèces (argent, chèque visé, mandat-poste ou mandat de banque) : Le cautionnement sera conservé par le ministre des Finances, mais ne portera pas intérêt. Vous devez remplir le formulaire d'engagement du commerçant. Veuillez prendre note que le cautionnement ne sera remboursé que 3 ans après la date d'échéance du permis.
- Certificat de membre d'une association : Une association de commerçants peut se porter caution pour ses membres.

Réservé à l'Office

Réservé à l'Office

N° de permis :

N° de commerçant :

NEQ :

Examiné par :

Date:

### Section 1 : Immatriculation légale du commerçant

Nom de l'entité légale telle qu'immatriculée au Registraire des entreprises du Québec :

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :

Liste de tous les autres noms sous lesquels vous faites affaire pour vos activités de commerçant itinérant (si l'espace est insuffisant, veuillez joindre une annexe) :

Date de naissance si personne physique (aaaa-mm-jj) :

Nom de la personne-ressource :

Téléphone :

Poste :

Cellulaire :

#### Coordonnées de l'établissement principal au Québec

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Téléphone :

Province :

Télécopieur :

Code postal :

Courriel :

#### Traitement prioritaire :

Oui

Non

**BCH** : des frais supplémentaires s'élevant à 50 % du coût du permis sont exigés pour un traitement prioritaire.

### Section 2 : Adresse de correspondance

Inscrire l'adresse de correspondance si elle diffère de l'adresse de l'établissement principal.

#### Adresse de correspondance

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Téléphone :

Province :

Télécopieur :

Code postal :

Courriel :

## Section 3 : Renseignements sur le commerçant itinérant

Nombre projeté de représentants pour la durée du permis, même s'ils ne sont pas encore connus en totalité :

De 0 à 49

50 ou plus

Nature des biens ou services rendus :

Valeur des contrats :

Toujours de 499,99 \$ ou moins

Au moins un contrat de 500 \$ ou plus

Les commerçants qui concluent des contrats payables en plusieurs versements, par exemple des contrats à exécution successive, doivent considérer le montant total que doivent déboursier les clients pour la durée complète du contrat ou, lorsque le contrat n'indique pas de durée fixe, le montant total déboursé par les clients tant que le contrat n'est pas résilié.

Si, au cours de la durée du permis, des changements à la situation du titulaire de permis ont des conséquences sur l'information donnée dans cette section, ce titulaire doit sans délai en informer l'Office, parfaire le cautionnement et le paiement des droits exigibles, s'il y a lieu, en vertu de sa nouvelle situation.

## Section 4 : Renseignements sur les associés ou les administrateurs

Inscrire le nom, la date de naissance, l'adresse du domicile (exigences réglementaires) et le numéro de téléphone des associés ou des administrateurs. S'assurer que les noms inscrits sont conformes à ceux déclarés au Registraire des entreprises du Québec. (Si l'espace est insuffisant, veuillez joindre une annexe.)

Prénom :	Nom :
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Téléphone :
Province :	Cellulaire :
Code postal :	Courriel :
Date de naissance (aaaa-mm-jj) :	Fonction dans l'entreprise :

Prénom :	Nom :
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Téléphone :
Province :	Cellulaire :
Code postal :	Courriel :
Date de naissance (aaaa-mm-jj) :	Fonction dans l'entreprise :

Prénom :	Nom :
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Téléphone :
Province :	Cellulaire :
Code postal :	Courriel :
Date de naissance (aaaa-mm-jj) :	Fonction dans l'entreprise :

**Section 5 : Renseignements sur les représentants**

Inscrire le nom, la date de naissance, l'adresse du domicile et le numéro de téléphone de tous les représentants connus. Veuillez prendre note que, dans le cas d'une personne morale, les administrateurs, s'ils font de la représentation, sont considérés comme représentants et doivent être inscrits ci-dessous. Pour les commerçants-représentants, veuillez remplir la section 6. (Si l'espace est insuffisant, veuillez joindre une annexe.)

Cochez cette case si aucun représentant n'est connu à ce jour.

Prénom :	Nom :
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Téléphone :
Province :	Courriel :
Code postal :	Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

Prénom :	Nom :
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Téléphone :
Province :	Courriel :
Code postal :	Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

Prénom :	Nom :
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Téléphone :
Province :	Courriel :
Code postal :	Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

Prénom :	Nom :
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Téléphone :
Province :	Courriel :
Code postal :	Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

Prénom :	Nom :
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Téléphone :
Province :	Courriel :
Code postal :	Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

## Section 6 : Renseignements sur les commerçants-représentants

On définit un commerçant-représentant lorsque la représentation ou la vente de vos biens ou services est effectuée par l'intermédiaire d'une autre entreprise. Inscrive le nom, la date de naissance, l'adresse et le numéro de téléphone de tous les commerçants-représentants connus et de tous leurs employés-vendeurs.  
(Si l'espace est insuffisant, veuillez joindre une annexe.)

Nom du commerçant-représentant :	
<b>Adresse</b>	
Numéro, rue, bureau :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Nom de l'employé-vendeur :	
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Date de naissance (aaaa-mm-jj) :	Courriel :
Nom de l'employé-vendeur :	
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Date de naissance (aaaa-mm-jj) :	Courriel :

  

Nom du commerçant-représentant :	
<b>Adresse</b>	
Numéro, rue, bureau :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Nom de l'employé-vendeur :	
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Date de naissance (aaaa-mm-jj) :	Courriel :
Nom de l'employé-vendeur :	
<b>Adresse du domicile</b>	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Date de naissance (aaaa-mm-jj) :	Courriel :

Section 7 : Déclaration et certification

Aux fins de la présente section, la notion de demandeur s'applique :

- à un individu pour une entreprise individuelle;
- aux associés ou aux administrateurs pour une société ou une personne morale (compagnie);
- au commerçant en tant que société ou personne morale.

Si l'une des déclarations ci-dessous est fautive, veuillez préciser tout renseignement pertinent en annexe.

JE DÉCLARE que le demandeur n'est pas un failli non libéré.

JE DÉCLARE que le demandeur n'a pas été déclaré coupable, au cours des 3 années précédentes, d'une infraction à une loi ou à un règlement dont l'Office de la protection du consommateur doit surveiller l'application ou d'un acte criminel punissable par voie de mise en accusation seulement et pour lesquels il n'a pas obtenu le pardon.

JE DÉCLARE que, au moment de la demande, le demandeur s'est conformé aux dispositions relatives à la publicité légale, si l'entreprise est constituée en vertu des lois du Québec.

Certification

JE DÉCLARE que les renseignements fournis dans la présente demande et dans toutes les pièces ci-annexées sont véridiques et complets.

Je reconnais qu'un demandeur de permis doit aviser le président de l'Office de la protection du consommateur, dans un délai de 15 jours, de tout changement aux renseignements fournis dans la demande de permis.

Signataire dûment autorisé :

Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

[en lettres moulées]

Signature :

Date de signature :

Fonction :

On entend par « signataire dûment autorisé » un administrateur ou une autre personne autorisée par une résolution du conseil d'administration.

Commet une infraction toute personne qui fait une fautive déclaration dans une demande de permis.

L'Office s'engage à délivrer un permis dans un délai de 15 jours ouvrables suivant la réception d'une demande complète et conforme aux exigences. Veuillez toutefois noter que si vous travaillez dans un secteur d'activité visé par un programme de surveillance, ce délai pourrait augmenter.